

# Au Liban, des employées domestiques étrangères vivent un enfer

Le Monde Académie - Marine Girard – 05/06/14

**Appelée "kafala", une forme de parrainage obligatoire pour les employées de maison venues de l'étranger autorise de nombreux abus au Liban, voire un esclavage moderne. Des ONG se mobilisent pour le respect des droits fondamentaux de ces femmes. Sans guère de succès jusqu'à présent.**

« *Animal* » : tel est le surnom que lui a donné sa patronne à son arrivée au Liban, en février 2013. Pendant dix mois, Julienne, une Togolaise de 36 ans, a vécu un enfer. « *Au début, on ne me donnait que du pain, une fois par jour. Au bout de quelques semaines, je n'ai plus eu de pain. Pour manger, je fouillais en cachette dans la poubelle quand la famille avait fini son repas, pour y trouver quelque chose* », explique, au bord des larmes, cette ancienne employée de maison à la silhouette chétive. « *Quand je suis partie du Togo, je pesais 62 kilos* », dit-elle. Elle n'en faisait plus que 32 lorsque l'ONG catholique Caritas, qui vient en aide aux travailleurs migrants au Liban, l'a recueillie en décembre.



Début mai, les employées domestiques ont manifesté à Beyrouth pour réclamer plus de droits. © DR.

Selon l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW), le Liban compterait quelque 200 000 employées de maison venues de l'étranger et travaillant dans des conditions souvent difficiles, à Beyrouth mais également dans des petits villages reculés de la Bekaa, à l'est du pays. D'après Noha Roukoss, responsable de la sensibilisation et de la formation des migrantes chez Caritas, il y aurait en outre 50 000 employées domestiques travaillant sans titre de séjour sur le territoire libanais.

La plupart de ces femmes, qu'elles soient employées légalement ou illégalement, viennent des Philippines, d'Éthiopie, du Sri Lanka ou de Madagascar. Elles ont toutes quitté leur pays et leur famille dans l'espoir d'un avenir meilleur. Un espoir rapidement déçu pour Julienne. Elle a été non seulement privée de nourriture, mais aussi enfermée et battue : « *Je n'avais pas le droit de sortir, ni de téléphoner à qui que ce soit. Même à la maison, je n'avais pas le droit de parler au mari ou aux deux enfants de ma patronne qui me battait chaque jour, à la moindre occasion* ».

Ces abus s'exercent dans le cadre d'une pratique locale appelée kafala, une forme de parrainage qui impose aux employées de maison d'avoir un « sponsor » pour entrer légalement au Liban. Ce « sponsor » – souvent le particulier qui les embauche – est considéré comme le garant de leur statut, y compris en cas de fuite. Les employeurs confisquent donc souvent les passeports des nouvelles recrues, dès leur arrivée, ce qui les expose particulièrement aux risques d'exploitation. Ce parrainage exclut du droit du travail libanais ces employées qui ne bénéficient d'aucune protection légale en cas de problème.

Les abus peuvent aller très loin. « *Un jour, ma patronne a vu que je mangeais dans la poubelle, alors elle s'est mise à me frapper très violemment* », poursuit Julienne, la voix tremblante. Elle évoque aussi « *les nuits sans dormir à repasser ou à nettoyer* » et cet autre épisode : « *J'ai été enfermée dans une pièce noire, sans fenêtre, pendant trois jours, sans eau ni électricité. Quand ma patronne est venue m'ouvrir, elle m'a ordonné de reprendre le travail aussitôt.* »

La maltraitance que subissent certaines domestiques les pousse parfois jusqu'au suicide. Début avril, à Tyr, une ville côtière du sud du Liban, une employée d'origine éthiopienne s'est jetée d'un balcon du troisième étage. En 2008 déjà, HRW avait répertorié des décès de travailleuses domestiques dans le pays et avait constaté qu'il y avait eu, en moyenne, une mort par semaine attribuable « *à des causes non naturelles* ».

A force d'être sous-alimentée et maltraitée, Julienne a fini par être très affaiblie. Un matin de novembre 2013, ses employeurs ont décidé de la ramener à l'aéroport. « *Ils m'ont dit que je n'étais plus bonne à rien* », se souvient-elle. Elle travaillait dans cette famille depuis dix mois mais n'a reçu que deux mois de salaire. Malade, Julienne a erré deux jours à l'aéroport de Beyrouth, dans l'incapacité d'acheter un billet d'avion pour rentrer au Togo. Finalement, le patron de l'agence qui l'avait fait venir au Liban est venu la chercher pour la conduire à l'hôpital, où elle a été soignée pendant quelques jours. A sa sortie, en décembre, elle a été accueillie dans l'un des refuges de Caritas.

Au mois de mai, une manifestation de ces travailleuses migrantes a été organisée par huit ONG spécialisées dans la protection de ces femmes, afin de réclamer l'abolition de la kafala et la reconnaissance de leur statut dans la loi libanaise. Ces associations essaient d'alerter les autorités sur le même thème depuis de nombreuses années. Moins de 200 personnes se mobilisent, bon an mal an. Certaines activistes en concluent que « *le Liban est un pays qui tolère l'esclavage moderne* ».

Le cauchemar de Julienne a pris fin. « *J'ai récupéré des forces* », dit-elle, avec un timide sourire. La justice a été saisie et une enquête est en cours. Julienne garde toutefois des séquelles de son douloureux passé : « *Je pleure tous les jours en repensant à ce qui s'est passé, je n'oublierai jamais.* »

Source : <http://mondeacinter.blog.lemonde.fr/2014/06/05/lenfer-des-employees-domestiques-au-liban/>